



HONGRIE

Veille santé et pharmaceutique Hongrie

Mars 2026

Secteur public

Crise des soins primaires et dentaires en Hongrie

L'accès aux soins primaires en Hongrie est confronté à des tensions importantes. Les généralistes de ce secteur perçoivent en moyenne environ les trois quarts des rémunérations des autres professionnels de santé relevant du même cadre légal, tandis que le financement des coûts opérationnels n'a pas évolué au rythme de l'inflation. La nouvelle obligation de service de garde représente une charge lourde pour les généralistes, d'autant plus que beaucoup sont des professionnels âgés. En mars 2026, 16% des 6373 cabinets de médecine générale sont vacants (1020 non pourvus) et l'âge moyen des praticiens s'élevait à 61 ans.

Les soins dentaires de base sont également touchés : sur 2580 cabinets (1936 mixtes, 445 pour adultes, 199 pour enfants), 249 sont officiellement vacants, et de nombreux autres fonctionnent de façon limitée en raison de remplacements temporaires. Les experts recommandent la réorganisation du système avec un ministère de la Santé autonome et des ressources supplémentaires pour stabiliser et renforcer l'accès aux soins.

Le gouvernement hongrois aide les hôpitaux à régler leurs dettes avant les élections

Le 24 mars 2026, le gouvernement hongrois a annoncé une mesure visant à alléger les dettes des hôpitaux publics. Un soutien financier sera accordé pour les dettes échues jusqu'à fin 2025, en fonction de l'importance de la dette de chaque établissement. Les hôpitaux dont la dette est jugée « acceptable » bénéficieront d'une prise en charge totale, tandis que pour les dettes dépassant le seuil « tolérable », seule la part inférieure à ce seuil sera financée.

Au total, 15,5 Mds HUF (41,5 M EUR) ont été alloués, financés par le Fonds de l'Assurance Maladie. Les fonds doivent être versés avant le 31 mars 2026 et utilisés avant le 30 avril 2026, les autorités assurant un contrôle de leur utilisation jusqu'au 31 août 2026.

La Hongrie investit plus de 80 M EUR dans la modernisation des établissements de santé

Le gouvernement hongrois consacrera environ 31,5 Mds HUF (80 M EUR) à la modernisation de plusieurs établissements de santé, avec le soutien financier de l'Union européenne. L'annonce a été faite à Kiszárda par Miklós Soltész, secrétaire d'État chargé des relations avec les Églises et les nationalités.

L'an dernier, les investissements publics avaient déjà atteint 85 Mds HUF (215 M EUR), permettant d'améliorer 70 hôpitaux et 20 stations d'ambulance. Le nouveau financement permettra de rénover huit établissements : six gérés par des institutions religieuses, un par l'État et un conjointement par l'État et une ONG. Parmi eux, l'établissement de l'Église grecque-catholique Saint-Damien à Kiszárda bénéficiera d'une enveloppe de 1,9 milliards de HUF (4,8 millions d'euros), principalement destinée à améliorer son efficacité énergétique.

Secteur pharmaceutique

Paradoxe sur le marché pharmaceutique hongrois : innovation et hausse des coûts

Le gouvernement hongrois a récemment intégré 83 nouveaux médicaments innovants dans le système de remboursement, pour un montant total de 38 Mds HUF (100 M EUR). Ces traitements, principalement

oncologiques, neurologiques ou de thérapie génique, seront désormais plus accessibles et la plupart disponibles sur ordonnance normale.

Cette avancée contraste avec une tendance préoccupante observée depuis quinze ans, au cours de laquelle plus de 5 000 médicaments ont été retirés de la liste des produits remboursés, soit en raison de la concurrence sur les prix, soit à la demande des fabricants. Certains traitements deviennent non remboursés, entraînant des écarts de prix pouvant tripler selon la pharmacie, ce qui pèse particulièrement sur les ménages modestes.

Même si le taux moyen de remboursement a légèrement augmenté (de 72 % à 75 %), le coût réel pour les patients reste élevé, notamment pour les traitements vitaux ou de longue durée. Ce paradoxe montre que, malgré l'innovation financée par l'État, l'accès économique aux médicaments classiques se dégrade, rendant nécessaire une réévaluation de la politique de remboursement.

Pharmaciens et infirmiers autorisés à renouveler certaines prescriptions

Selon un décret récent, à partir de septembre 2026, les pharmaciens et les infirmiers spécialisés pourront établir des ordonnances pour des patients chroniques, uniquement pour des traitements déjà prescrits par un médecin et avec l'accord du pharmacien en chef ou du médecin traitant. Les prescriptions seront limitées à 30 jours et excluront les substances narcotiques ou psychotropes. Cette mesure vise à garantir la continuité des traitements et à faciliter l'accès aux soins, tout en encadrant strictement la pratique. Elle élargit le rôle des pharmaciens et des infirmiers dans le suivi des patients chroniques.

Secteur privé

Technologies médicales : un investissement d'environ 3,4 M EUR de Biolab Zrt

Biolab Zrt réalise un investissement d'environ 3,38 M EUR à Pomáz, près de Szentendre, pour renforcer le secteur hongrois des technologies médicales et créer vingt-cinq emplois hautement qualifiés. Spécialisée dans les diagnostics microbiologiques, l'entreprise étend sa production avec le soutien de l'État (1,35 M EUR). Le projet permettra de produire localement des articles précédemment importés d'Inde, renforçant ainsi l'autonomie du pays dans ce secteur stratégique. Le programme comprend également la modernisation complète des processus de production, avec l'intégration numérique, pour répondre aux standards technologiques actuels et consolider la présence internationale de Biolab Zrt, déjà active dans plus de 60 pays sur cinq continents.

Richter acquiert le portefeuille gynécologique de la biotech Celmatix

Richter Gedeon a annoncé l'acquisition du portefeuille de recherche gynécologique en phase précoce de Celmatix, une biotech américaine pionnière. Cette transaction renforce la capacité de Richter à développer des médicaments innovants pour des indications clés : infertilité, endométriose et vieillissement ovarien. Le développement des programmes acquis sera dirigé par le centre R&D gynécologique de Richter en Belgique. Selon les termes de l'accord, Celmatix recevra un paiement initial, ainsi que des paiements supplémentaires conditionnés à l'atteinte de jalons cliniques et réglementaires.

Approbation européenne de Fylrevy pour une nouvelle thérapie de la ménopause

Gedeon Richter a obtenu l'autorisation de mise sur le marché de Fylrevy (anciennement Donseta) par la Commission européenne, suite à l'avis favorable de l'Agence européenne des médicaments. Ce traitement hormonal substitutif, à base d'estetrol (E4), est indiqué pour les symptômes liés à la carence en œstrogènes chez les femmes ménopausées. Il s'agit de la première thérapie originale dans ce domaine depuis plus de vingt ans. Le lancement est prévu au second semestre 2026, avec un positionnement stratégique prioritaire dans le portefeuille pharmaceutique de l'entreprise.

Viatriis investit à Komárom

Le groupe américain Viatriis investit environ 16,2 M EUR à Komárom pour sécuriser plus de 800 emplois, avec un soutien public de 3,3 M EUR. Ce projet renforcera les capacités d'emballage et de contrôle qualité d'un site stratégique, abritant l'un des plus grands laboratoires pharmaceutiques de l'UE, et consolidera la position de la Hongrie parmi les principaux exportateurs mondiaux du secteur.